

DEROULEMENT ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CSE

Renouvellement des membres du CSE selon la composition suivante :

Collège « employés/agent de maîtrise » : 9 titulaires - 9 suppléants

Collège « cadres » : 2 titulaires- 2 suppléants

13-oct	Affichage du protocole préelectoral et des listes électorales au siège, dans les antennes et sur l'intranet
23-oct	Clôture du dépôt des candidatures syndicales (11h00)
	1^{er} tour : si candidature
23-oct	Affichage des listes de candidats reçues des organisations syndicales
23-oct	Expédition du matériel de vote au personnel par voie postale. Le vote est à renvoyer sur une boîte postale Attention aux délais !
24-oct	Désignation des membres des bureaux de vote (non candidat)
07-nov	Clôture du scrutin 10h Entre 10h30 et 17h : Dépouillement et affichage des résultats
	2eme tour
07-nov	17:00 : Affichage du protocole préelectoral et des listes électorales au siège, dans les antennes et sur l'intranet (en cas de modification)
10-nov	Clôture du dépôt des candidatures au siège : 15h00 puis affichage des listes de candidats au siège, dans les antennes et sur l'intranet 4 listes de candidats a minima : 1 liste titulaires collège employé (9 candidats max) 1 liste suppléants collège employé (9 candidats max) 1 liste titulaires collège cadre (2 candidats max) 1 liste suppléants collège cadre (2 candidats max)
13-nov	Expédition du matériel de vote au personnel par voie postale. Le vote est à renvoyer sur une boîte postale Attention aux délais !
14-nov	Désignation des membres des bureaux de vote
22-nov	Clôture du scrutin 10h Entre 10h30 et 17h : Dépouillement et affichage des résultats

Sont éligibles : les salariés âgés de 18 ans révolus, dont l'ancienneté est d'au moins 1 an dans la structure

Sont électeurs : les salariés âgés de 16 ans révolus, dont l'ancienneté est d'au moins 3 mois dans la structure